

DOSSIER DE PRESSE

SESSION PLÉNIÈRE

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

Décision modificative du budget 2025
Débat d'orientations budgétaires pour 2026





La décision modificative du budget 2025 porte sur :

- une augmentation des recettes prévisionnelles de **8,3 M€ (+6,6 M€ en fonctionnement et +1,7 M€ en investissement sans recours à l'emprunt)**
- une baisse des dépenses prévues de **21,2 M€ (12 M€ en fonctionnement et 9,2 M€ en investissement)**.
- une réduction de **29,6 M€ du recours à l'emprunt** ce qui le ramène à **33,4 M€**.

Les 38 Conseillers départementaux sont réunis ce 14 novembre en séance plénière consacrée à la décision modificative du budget 2025 et aux orientations budgétaires qui fixent le cap pour la période allant de 2026 à 2030. L'occasion également de faire un point d'étape de la situation de la collectivité en matière de développement durable.

Dans un contexte économique national marqué par une activité atone, de fortes incertitudes budgétaires et une dégradation accélérée des comptes publics, le Département de la Savoie aborde la préparation de son budget 2026 et de sa trajectoire pluriannuelle avec vigilance et responsabilité.

Si la situation financière du Département demeure structurellement solide, elle est néanmoins soumise à des tensions croissantes liées à la progression des dépenses de fonctionnement et aux effets des mesures restrictives prévues par le projet de loi de finances visant à associer les collectivités locales à l'effort de redressement des finances publiques. En Savoie, la dynamique budgétaire récente illustre ces évolutions : pour la deuxième année consécutive, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent sensiblement (+7,39 %) tandis que les recettes réelles de fonctionnement reculent (-0,79 %), entraînant une nouvelle contraction de la capacité d'autofinancement.

Dans ce contexte exigeant, le Département entend poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de ses finances, conciliant le maintien de ses politiques publiques au service des Savoyards et la préservation de son équilibre financier à long terme.

La cohésion et le développement durable du territoire restent les priorités du Département.

L'action sociale mobilise actuellement plus de 280 M€/an.

Le Département continuera à renforcer la prévention, l'accompagnement et l'accès aux droits des publics les plus vulnérables en raison de leur âge, de leur handicap, de leur isolement ou de leur précarité. En constante augmentation, les dépenses de fonctionnement de l'action sociale pourraient enregistrer une hausse de 1,22% par an entre 2026 et 2030 soit + 17 M€ sur la période.

Les investissements se poursuivent pour préparer l'avenir des Savoyards.

Près de **717 M€** sont prévus entre 2026 et 2030 soit une moyenne de **149 M€** d'investissement par an en faveur :

- **des infrastructures routières** avec un budget prévisionnel de **50,4 M€** en 2026 et de **238,4 M€** entre 2026 et 2030 pour la sécurisation, la remise en état et la maintenance des routes et ouvrages d'art départementaux, l'optimisation des déplacements ainsi que les aménagements en faveur des modes de déplacements doux (plan vélo collèges, schémas directeurs cyclables des intercommunalités...). L'enveloppe annuelle pour les dépenses liées aux risques naturels et avalancheux passerait de **7 à 9 M€**. En perspective également, **125 M€** jusqu'en 2030 pour la maintenance des ouvrages d'art et **4,6 M€** pour le renouvellement des équipements de sécurité dans les tunnels, **15,9 M€** pour les aménagements cyclables et **5,5 M€** dédiés au plan vélo ;

- **des collégiens et des étudiants** avec un budget d'investissement estimé à près de **31 M€ en 2026** et un total de **216 M€** sur la période 2026-2030 dont **161 M€** pour les travaux de construction et de restructuration des collèges publics et près de **33 M€** pour la maintenance des bâtiments. Les crédits afférents à l'enseignement supérieur représenteraient **8,2 M€** dans le cadre de la requalification du campus de Jacob Bellecombette ;
- **de l'aménagement et des dynamiques durables du territoire** avec une enveloppe de **67,2 M€** prévus sur les 4 prochaines années dont **23,6 M€** pour accompagner les projets communaux ou intercommunaux via les Contrats départementaux et **6 M€** via le Fonds départemental d'équipement des communes ;
- **des politiques agricoles et forêt-bois** à hauteur de **17,5 M€** pour les 5 ans à venir soit une enveloppe annuelle de **3,5 M€** afin d'accompagner ces filières dans les défis environnementaux actuels, de maintenir une qualité de production, de développer les circuits courts ainsi que d'améliorer la qualité sanitaire des élevages ;
- **de l'environnement** afin de protéger et restaurer un cadre de vie et un environnement exceptionnels. Le Département est et sera là pour accompagner la transition énergétique, la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des espaces naturels... Le budget prévisionnel s'éleverait à **15,7 M€** entre 2026 et 2030 ;
- **de la culture** pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles et à la lecture publique, dynamiser les ressources artistiques et culturelles mais aussi valoriser et sauvegarder le patrimoine historique de la Savoie. **3,8 M€** sont prévus pour l'année 2026 et un total de **14 M€** sur la période 2026-2030 dont **3,2 M€** pour la restauration du patrimoine mobilier et immobilier, public et privé, ainsi que **1,7 M€** pour la restauration et la numérisation des archives ;
- **du tourisme** avec une enveloppe annuelle de **1,9 M€** dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma départemental du tourisme, du maintien des capacités d'accueil et l'attractivité des hébergements marchands et de la rénovation de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard avec une participation du Département de **1 M€**. Notez qu'en fonctionnement, une enveloppe annuelle de **7 M€** est programmée en 2026 pour le Comité départemental du Tourisme de Savoie et sa marque Explore Savoie ;
- **de la sécurité des populations et des territoires** avec un investissement de **1,8 M€** en 2026 et **13,4 M€** sur la période 2026-2030 notamment pour le projet de restructuration du Centre d'incendie et de secours d'Albertville.

Le développement durable au cœur des politiques et de l'action publique !

Depuis de nombreuses années, le Département est engagé dans une dynamique vertueuse sur des enjeux écologiques, économiques et sociétaux. Pour que chacune de ses actions soit exemplaire, il s'appuie sur des feuilles de route et des indicateurs de résultats via son Plan climat, son schéma de promotion des achats socialement écologiquement responsables (SPASER), son schéma des solidarités ainsi que son schéma de développement artistique et culturel. Afin de participer au développement d'une alimentation durable, de proximité et de qualité, il a également mis en place un projet alimentaire territorial (PAT) et a adopté, récemment, son schéma ENS pour préserver et valoriser les espaces naturels sensibles face à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique.

Les nombreuses actions mises en place portent leur fruit comme en témoigne le rapport 2025 présenté ce jour en session plénière valorisant 5 axes stratégiques :

- **la lutte contre le changement climatique**

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Département vise l'exemplarité dans son propre fonctionnement, en appliquant un plan de sobriété énergétique, en rénovant les bâtiments départementaux et en déployant des centrales photovoltaïques ou encore en verdissant sa flotte de véhicules. Il agit également dans tous ses domaines de compétence : réduction du bilan carbone de l'alimentation des collégiens (approvisionnement en circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place d'une option végétarienne quotidienne dans les collèges desservis par l'Atelier culinaire départemental) ou encore aides à la rénovation thermique des logements et coup de pouce au covoiturage ;

- **la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles**

Le Département renforce les ouvrages d'art et de protection face aux risques naturels, aide les territoires à rendre leurs réseaux d'eau potable plus performants, ou encore expérimente des pratiques d'entretien des bords de route plus respectueuses de la biodiversité ;

- **la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**

Pour une action sociale de proximité et un accompagnement tout au long de la vie, le Département redouble d'efforts. Parmi les mesures prises en faveur de la solidarité intergénérationnelle, on note, par exemple, le déploiement d'habitats inclusifs, permettant aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre dans un cadre adapté et collectif, avec 4 nouveaux habitats ouverts en 2024 soit un total de 11 structures créées depuis 2023 accueillant 74 personnes ;

- **l'épanouissement de tous les êtres humains**

Pour un accès équitable à la culture, au sport et à l'éducation, le Département favorise l'inclusion et la participation active des jeunes comme des moins jeunes : depuis la plus tendre enfance grâce à l'opération *Premières pages*, jusqu'aux seniors via des projets développés dans les 17 comités d'action culturelle répartis sur les territoires, en passant par les collégiens avec les plans sports, la carte Okay Savoie et le dispositif artistes aux collèges ;

- **la production et la consommation responsables**

Le Département intègre dans ses pratiques d'achat public des exigences renforcées pour réduire l'empreinte écologique ainsi que des clauses favorisant le travail d'insertion. Plus globalement, l'économie circulaire et les circuits courts sont une priorité pour la collectivité.



Les chiffres clefs de 2024 :

+2,7°C de réchauffement sur l'année 2024 par rapport à la moyenne 1961-1990 dans les Alpes du Nord.

-17% d'émissions directes de gaz à effet de serre liées au fonctionnement du conseil départemental entre 2022 et 2024.

-16% d'émissions de gaz à effet de serre grâce aux économies d'énergie réalisées dans les bâtiments départementaux entre 2022 et 2024.

-45% d'impact carbone, entre 2018 et 2024, pour chaque repas servi dans les collèges, préparé par l'atelier culinaire départemental.

200 km de routes concernés par l'expérimentation du fauchage raisonné pour préserver la biodiversité.

1 000 000 km parcourus en co-voiturage dans le cadre du dispositif de gratification proposé sur les trajets de 5 km ou plus.

807 tonnes d'émissions de CO2 évités grâce à la généralisation du biodiesel pour les véhicules de chantier lourds.

100% des bénéficiaires du RSA orientés vers un référent unique social en moins d'un mois.

14 235 collégiens ont participé à des activités de pleine nature grâce à l'un des 5 plans sports du Département.